



CODE D'ÉTHIQUE

Join For Water s'est bâti une réputation pour la qualité de son travail, qui est basée en grande partie sur la compétence, l'intégrité et la conduite de notre personnel. Afin de maintenir et améliorer encore notre réputation, nous exigeons l'application de normes de conduite élevées par l'ensemble du personnel, ainsi que par les volontaires et consultants.

Ce code de conduite éthique rassemble ces normes attendues. Il vise également à éviter que le personnel de Join For Water puisse se trouver dans une situation où sa conduite peut être mal interprétée.

Le code de conduite de Join For Water décrit les normes éthiques communes pour l'exercice de ses activités dans le monde entier et sert de guide en cas de questions ou de dilemmes où le bon choix n'est pas évident.

Join For Water demande que ces normes en conduite éthique soient appliquées par ses employés, ses volontaires et ses consultants. Join For Water attend également des normes élevées de conduite éthique des organisations partenaires avec lesquelles elle travaille. Les partenaires sont encouragés à mettre en place des politiques qui couvrent les domaines relevant de ce code de conduite éthique.

La conduite concerne le comportement, le langage et les actions des individus. Une conduite inappropriée peut avoir un impact négatif sur la culture interne de Join For Water, les relations avec le personnel et sa réputation externe. En tant qu'employés, volontaires ou consultant de Join For Water, il appartient à chacun de nous de respecter ce code et de prendre les bonnes décisions en conséquence. Nous sommes également tenus de dénoncer les infractions au code dont nous avons connaissance ou auxquelles nous sommes confrontés. Tous les employés, volontaires ou consultants de Join For Water qui ne respectent pas ce code, y compris ceux qui omettent de signaler des infractions au code, s'exposent à des sanctions disciplinaires.

Introduction

Le code est ancré dans nos 5 principes directeurs :

1. respecter la loi et les droits internationaux.
2. travailler efficacement et effectivement pour notre mission.
3. travailler efficacement et effectivement pour notre mission
4. priorité à la sécurité, la santé et le bien-être.
5. travailler avec intégrité

Les questions soulevées au titre de ce code doivent être traitées avec tact, discrétion et le niveau de confidentialité requis en vertu de la politique appropriée. Une infraction au code de conduite éthique, ou toute politique associée, pourrait constituer une infraction disciplinaire, qui sera traitée conformément à la politique nationale appropriée.



Join For Water respecte les droits individuels à la vie privée et n'interviendra pas dans la façon dont les personnes choisissent de vivre leur vie en dehors du travail, à l'exception du moment où ce choix peut avoir un impact direct sur leur emploi ou peut amener Join For Water dans le discrédit.

Pour des conseils sur l'application de ce code, veuillez contacter votre supérieur hiérarchique ou votre gestionnaire des ressources humaines / représentant résident.

Portée du document

Ce code de conduite s'applique à tous les employés, les volontaires, les membres du Conseil d'Administration et les consultants représentant Join For Water envers les parties prenantes.

Tout en reconnaissant que les lois et les contextes nationaux diffèrent, ce code de conduite établit des normes minimales qui s'appliquent indépendamment de leur endroit d'affectation. Là où il existe des codes de conduite nationaux qui fixent des attentes plus rigoureuses, celles-ci s'appliquent.

Ce code de conduite complète également les codes éthiques que Join For Water peut avoir signé ou que vous avez accepté, telles que celles requises par des organismes professionnels.

Le code peut fournir des conseils pratiques pour gérer de nombreuses situations. Cependant aucun document n'est en mesure de prévoir chaque situation ou de décrire chaque exigence. Plus important encore, notre code ne remplace en aucun cas le bon sens et un jugement éclairé.

Si vous ne trouvez pas réponse à vos questions dans le code, prenez le temps de réfléchir à l'approche que vous proposez, et discutez-en avec votre supérieur hiérarchique ou un collaborateur ou contactez-le représentant résident ou un membre du comité de direction.

Join For Water exige les engagements suivants :

Principe 1 : Je respecte la loi et les droits internationaux

- ✓ Le respect de la loi est la base même de notre réputation.
- ✓ Je m'engage à respecter les lois du pays où je me trouve et particulièrement celles pertinentes pour le contexte dans lequel je travaille et qui s'appliquent à nos activités.

Principe 2 : Je travaille efficacement et effectivement pour notre mission.

- ✓ Je m'engage à utiliser les fonds et les ressources de Join For Water d'une manière responsable pour maximiser notre impact au profit de ceux qui n'ont pas accès à l'eau potable, à l'hygiène et assainissement, à l'eau agricole.
- ✓ Je m'engage à utiliser et gérer les fonds et les ressources de Join For Water qui me sont confiées de manière transparente et responsable et à respecter les politiques et procédures financières.
- ✓ Je m'engage à signaler tout abus de fonds ou de ressources.
- ✓ Je m'engage à fournir toujours des informations véridiques et réelles dans tout rapport et décompte auquel je vais travailler dans le cadre de ma mission.



Principe 3 : Je traite les personnes avec dignité et respect

- ✓ Je m'engage à être sensible aux différentes coutumes et traditions et m'abstiendrai de comportements inappropriés, qui pourraient offenser sciemment (en particulier lorsque la culture du contexte de travail est différente de la mienne).
- ✓ Je m'engage à faire preuve de respect pour les personnes qui ont des antécédents, des croyances et modes de vie différents (y compris la religion, l'origine ethnique, l'orientation sexuelle, la nationalité, le handicap et l'état de santé).
- ✓ Je m'engage à respecter les politiques qui traitent des questions de discrimination, de harcèlement et d'intimidation.
- ✓ Je m'engage à être professionnel et courtois dans mes relations avec les autres et ne vais pas utiliser un langage inapproprié ou offensif, soit verbalement, soit dans les communications écrites (tels que les e-mails).

Principe 4 : Je donne la priorité à la sécurité, à la santé et au bien-être

- ✓ Je m'engage à ne pas entreprendre des actions qui placent la sécurité, la santé ou le bien-être de toute personne à un risque inutile.
- ✓ Je m'engage à respecter toutes les politiques en vigueur concernant la santé et la sécurité et je vais éviter les risques inutiles pour la sécurité, la santé et le bien-être de moi-même et des autres.
- ✓ Je m'engage à ne pas travailler sous l'influence de l'alcool, dans la mesure où ma capacité à faire mon travail serait affectée.
- ✓ Je m'engage à ne pas travailler sous l'influence d'une drogue ou une substance liée à la drogue et à ne pas introduire une substance illégale dans les locaux, sites ou véhicules de Join For Water.
- ✓ Je m'engage à signaler toute personne ayant l'intention d'introduire une substance illégale dans les locaux, sites ou des véhicules de Join For Water.
- ✓ Je m'engage à respecter les politiques et les notes stratégiques sur la gestion des risques et la sécurité. Et je vais informer mon supérieur hiérarchique s'il y a un risque de sécurité qui doit être abordé.

Principe 5 : Je vais exercer nos activités avec intégrité.

- ✓ Je m'engage à agir en conformité avec les valeurs de Join For Water sur l'équité, la durabilité et la participation.
- ✓ Je m'engage à ne pas accepter tout don, gratification ou avantage qui pourrait être vu comme moyen de paiement pour donner une faveur ou un avantage. Je vais signaler à mon responsable hiérarchique tout cadeau ou de paiement reçu. Je m'engage à n'accepter que des petites gestes d'appréciation d'une valeur nominale. La ligne de démarcation entre une petite geste et la corruption peut être très fine, en cas de doute je demande l'avis de mon responsable hiérarchique.
- ✓ Je m'engage à signaler immédiatement à mes supérieurs hiérarchiques toutes tentatives de corruption commis par mes collègues, partenaires ou prestataires.



- ✓ Je m'engage à ne pas commettre d'actes de corruption et à ne jamais offrir ni accepter des faveurs inappropriées.
- ✓ Je m'engage à ne pas utiliser ma position au sein de Join For Water pour solliciter un avantage personnel (par exemple : financier ou sexuel).
- ✓ Je m'engage à utiliser les équipements informatiques et de communications de Join For Water d'une manière appropriée. En particulier, je ne vais pas consulter, télécharger, créer ou distribuer des matériaux inappropriés (notamment pornographiques) ou offensifs.
- ✓ Je m'engage à ne pas divulguer des données ou des informations personnelles ou confidentielles à des personnes qui ne devraient pas y avoir accès.
- ✓ Je m'engage à signaler toute activité qui pourrait être considérée comme une mauvaise pratique professionnelle.
- ✓ Je m'engage à déclarer tout intérêt financier, personnel ou familial (relation étroite ou autre) dans les domaines liés aux activités de Join For Water. Je ne vais pas abuser de ma position pour obtenir des avantages pour moi-même ou tout membre de ma famille, pour un ami ou toute autre relation étroite. En cas de doute, je vais en discuter avec mon supérieur hiérarchique.
- ✓ Je m'engage à déclarer tout intérêt financier, personnel ou familial (relation étroite ou autre) dans les domaines liés aux activités de Join For Water. Je ne vais pas abuser de ma position pour obtenir des avantages pour moi-même ou tout membre de ma famille, pour un ami ou toute autre relation étroite. En cas de doute, je vais en discuter avec mon supérieur hiérarchique.
- ✓ Je m'engage à ne pas entreprendre des activités en dehors de Join For Water qui seraient en conflit avec ma fonction, par exemple une activité politique qui pourrait jeter le discrédit sur Join For Water, en prenant un intérêt professionnel dans un fournisseur ou un contractant, etc. En cas de doute, je vais en discuter avec mon supérieur hiérarchique.
- ✓ Je m'engage à ne pas exprimer des opinions ou avis externes / public qui pourraient nuire à la réputation de Join For Water en contredisant notre éthique, les valeurs ou les politiques. Le cas échéant, je veillerai à faire la différence entre un point de vue personnel et celui de Join For Water.
- ✓ Je m'engage à demander la permission (si je suis un employé de Join For Water) à prendre un emploi supplémentaire (ou des activités de consultance) en dehors de Join For Water.
- ✓ Je m'engage à demander la permission d'accepter une fonction d'administrateur ou de volontaire qui peut entrer en conflit avec ma fonction chez Join For Water.